

De la prévention spécifique des addictions à la promotion de la santé

René Zaslowsky - trans-AT¹ (Service ambulatoire socio-médical alcool et toxicomanies – Jura)
membre de la plate-forme prévention du GREAT² (Groupe romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies) Suisse

Le GREAT (Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et autres toxicodépendances) a fêté ses 40 ans en 2004. D'une association centrée sur les problèmes en lien avec l'alcool, elle a rapidement intégré le domaine des toxicodépendances illégales, puis des addictions sans substances.

La plate-forme de prévention du GREAT (PPG) est l'un des plus anciens groupes de réflexion de l'association. La PPG regroupe des professionnels en charge de programmes dans les champs de l'alcoolisme et des autres toxicodépendances, tous niveaux de prévention confondus. La plupart d'entre eux développent des projets de prévention primaire à l'école, en discothèque, en entreprise, lors de foires et d'événements culturels.

Les concepts habituels de prévention, basés sur l'information où des interventions ponctuelles passent souvent inaperçues. Forte de ce constat, la PPG a élaboré une Charte qui situe les actions préventives dans un contexte initial de promotion de la santé (Ottawa, 1986). La promotion de la santé relève de l'attitude des responsables des établissements pour la formation et les loisirs des jeunes, des milieux professionnels et, finalement, de la politique générale, que ce soit en faveur de la jeunesse, des aînés, des familles, de l'environnement, du quartier.

Dès lors, la PPG destine sa charte tant aux professionnels de la prévention qu'aux directeurs, chefs d'entreprises, élus ou autres décideurs qui font appel à eux, afin de permettre un accord fondamental sur les stratégies à adopter face aux situations rencontrées. De ce fait, la promotion de la santé est une exigence préalable à toute activité de prévention spécifique orientée sur des situations ou des comportements incompatibles avec le lieu dans lequel ils s'expriment et/ou nocifs pour les individus principalement concernés.

De la promotion de la santé à la prévention

La promotion de la qualité de vie et celle de la santé sont un état d'esprit et découlent de choix politiques fondamentaux. Ces évidences s'imposent à toute personne ou tout groupe travaillant dans ces champs d'action. Cela sous-entend que les actions de prévention individuelles ou collectives doivent se référer à ces principes pour valoriser l'action menée.

¹ www.trans-at.ch

² www.great-aria.ch

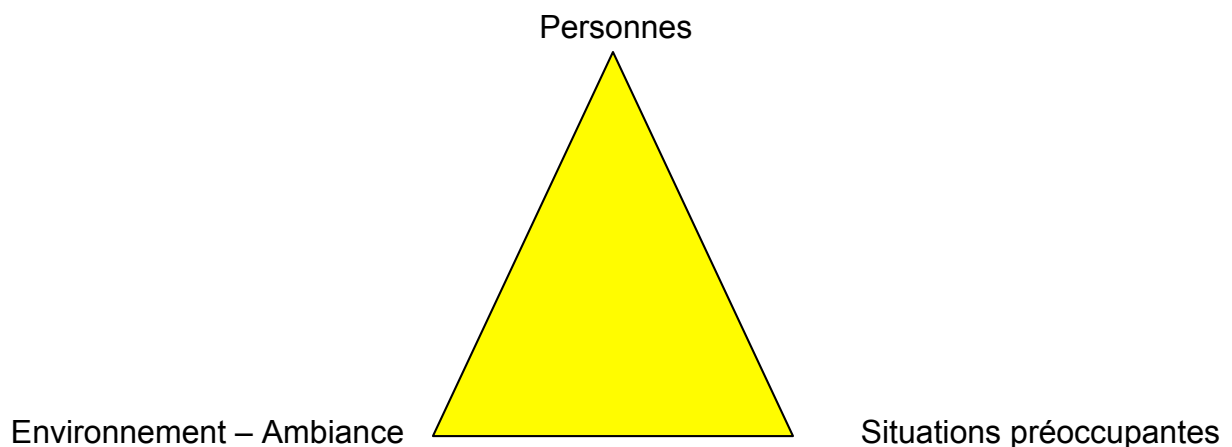
Si les différents acteurs du champ de la prévention, communes, associations, bénévoles, cantons, confédération³, peuvent avoir chacun leur tâche spécifique et leur utilité, il est indispensable, pour les intervenants du champ de la prévention, d'agir en concertation et en coordination dans un réseau incluant les différents partenaires travaillant aux différents niveaux – autorités, associations, milieux scolaires et professionnels, etc.

Ils doivent aussi porter une attention particulière à pérenniser l'action. Le temps passé pour le travail en réseau et le partenariat permet un effet multiplicateur et l'implication, à tous les niveaux, de l'ensemble des acteurs parties prenantes du processus de la promotion de la santé.

Les intervenants doivent par ailleurs adopter une attitude d'écoute pour aider les jeunes et les adultes à trouver une place dans une autonomie responsable, c'est-à-dire la capacité de décider en lien avec les autres. Cette attitude d'écoute doit permettre, notamment, de nommer et de travailler sur les besoins fondamentaux des hommes et des femmes.

L'hypothèse de départ est celle-ci : Les messages de prévention n'ont pas toujours d'ancrage dans la réalité des personnes concernées.

Par rapport à la prévention traditionnelle, le concept de promotion de la santé de la Charte d'Ottawa propose un système inversé : Il ne s'agit plus de partir des risques pour la santé, il s'agit de partir du vécu des gens et de leurs besoins. Il ne s'agit plus de « faire pour » (les gens). Il s'agit de « faire avec » (les gens).



Sortir des malentendus

Jean-Pierre Deschamps résume ainsi le grand malentendu de la prévention.

Pour les professionnels de santé, l'usage excessif du tabac, de l'alcool, la consommation de drogues ou de médicaments, les comportements de prises de risque et les dépendances sans substances sont des « problèmes ».

Pour les jeunes, il s'agit de réponses à un problème, ou à une problématique, à leur difficulté d'être, à leur quête d'un projet et d'un devenir.

³ En Suisse le système fédéral donne des possibilités d'action au niveau des cantons et aussi au niveau de la confédération (des cantons).

Dès lors il y a aussi malentendu sur les solutions. Pour les professionnels, il s'agira de « lutter » contre la drogue, le tabac, l'alcool, la dépendance aux jeux vidéo etc.

Pour les jeunes, il s'agira de trouver une place et un rôle dans la société, un objectif, une raison d'être.

On le voit, il est vain de vouloir résoudre les problèmes de santé hors d'une approche transversale des difficultés des adolescents.

Il faut craindre que, faute d'une telle ambition, il soit aussi vain de multiplier des programmes antidrogue, antisuicide, antiviolence, anti-tout, de calmer ou de masquer des symptômes sans traiter le mal, de chercher à débrancher les dispositifs d'alarme sans savoir pourquoi ils se sont déclenchés.

Une posture professionnelle différente.

Nous devrions commencer à apprendre à connaître les partenaires du réseau de la promotion de la santé et de la prévention pour travailler ensemble. Il faudrait aussi proposer une analyse de la demande en impliquant les acteurs. Il faut enfin travailler sur les valeurs, l'expression, la créativité de chacun. Il faut aussi travailler au niveau collectif et échanger en groupes sur ces divers aspects. Il est souhaitable de favoriser la prévention par les pairs quand elle est possible, d'élaborer et d'utiliser des outils qui permettent l'apprentissage de l'autonomie et le développement de l'estime de soi. Quand il nous est possible de le faire, il faut participer à l'élaboration des règles de protection de la jeunesse et travailler à les faire respecter ensuite.

Des professionnels acteurs d'enjeux fondamentalement politiques.

Notre action doit viser à valoriser et renforcer les parents, les enseignants et les adultes en général dans leur statut et dans leur rôle éducatif. Pour se faire, il faut offrir un système de formation qui permet notamment de comprendre les enjeux socio-économiques et de réaliser un projet de vie autonome, qui cherche à satisfaire les besoins fondamentaux des hommes, des femmes, des jeunes et des enfants. Qui permette aussi d'accueillir l'être humain dans sa différence en renforçant les solidarités et les liens sociaux afin de permettre à chacun des membres de la communauté de trouver une place sociale et économique.

Il faut aussi favoriser la prééminence de la complémentarité sur la compétitivité et celle de la coopération sur la performance.

De même qu'il apparaît indispensable de respecter le pluralisme culturel et les minorités et de rendre accessible l'information et la formation dans le domaine de la santé. Lorsqu'on a tenu compte de ces éléments, la dynamique de promotion de la santé permet de développer des actions de prévention spécifique qui font alors sens pour le public à qui elles sont destinées.

Un état d'esprit

La promotion de la santé est un état d'esprit qui tend à favoriser le bien-être et le mieux-être de l'individu parmi et en lien avec les autres.

Une exigence

La promotion de la santé est une exigence : elle doit transmettre un positionnement conscient et responsable dans ce que l'individu apporte à l'autre, aux autres et ce qu'il reçoit de lui, d'eux.

Une visée éthique

La promotion de la santé a une visée éthique, que Paul Ricoeur⁴ a si bien décrit dans ses recherches sur l'éthique « Bien vivre, avec et pour les autres dans des institutions justes ».

Partager notre besoin d'éthique.

Notre souhait aujourd'hui serait de permettre à chaque professionnel, à chaque institution, oeuvrant dans le domaine des dépendances au sens le plus large du terme, en Suisse romande et dans les pays francophones de partager avec nous cette plate-forme de travail.

Vous pourrez trouver la « Charte de prévention du GREAT sur Internet et la télécharger au format PDF (60ko) à l'adresse suivante :

<http://www.great-aria.ch/pdf/gpg/Great-charteprevention.pdf>

René Zaslowsky

⁴ in Le Juste 2 – Paul Ricoeur édition Esprit Paris 2001